



Projet pilote de déneigement « *Brigade neige* »

L'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève souhaite mettre en place un projet pilote de déneigement pour venir en aide aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite dans l'arrondissement.

À cet effet, une contribution financière non récurrente de 5000 \$ a été accordée à l'organisme Association des aventuriers de Baden-Powell, pour la coordination et la mise en œuvre du projet pilote de déneigement « Brigade neige » au cours de l'hiver 2019-2020.

Voici les critères de sélection :

- être âgé de plus de 65 ans (si aucune limitation fonctionnelle)
et
- être incapable d'assurer le déblaiement de son entrée de maison par soi-même
et
- ne pas habiter avec une autre personne apte à faire le déneigement (dans la maison, l'appartement ou l'immeuble)
et
- avoir l'adresse de domicile sur le territoire de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève
et
- avoir une référence du CRC de l'Ouest-de-l'Île, du CLSC, ou avoir été identifié par l'arrondissement ou l'organisme comme étant admissible au programme.

Pour la réalisation du projet, l'arrondissement déterminera le moment où le déneigement doit être fait (nombre de centimètres ou conditions météorologiques particulières). Les ressources financières et humaines étant restreintes, l'arrondissement et le partenaire se réservent le droit de refuser toute demande au programme. Il est à noter que les entrées de garage sont exclues de l'entente. Le déneigement des portes d'entrée exclut l'obligation de déglacage.